

COMPTE-RENDU DE REUNION Deuxième réunion du comité de sélection des arbres remarquables du territoire

Objet de la réunion : Point sur le recensement et test de la grille de sélection

Date et lieu de la réunion : Vendredi 17 septembre 2021 à Céret

Rédaction du compte-rendu : Mathilde GUITTET (Pays Pyrénées Méditerranée)

Diffusion du compte-rendu : Ensemble du comité de sélection

Pièce jointe au compte-rendu : Support de présentation et grille de sélection

Présent-es à la réunion

BAUX Daniel	Pays Pyrénées Méditerranée
BIENFAIT Philippe	Vallespir Terres Vivantes
DREVET Tristan	Office National des Forêts
GUITTET Mathilde	Pays Pyrénées Méditerranée
PEYRE Serge	Département des Pyrénées-Orientales
QUENOT Sylvie	Agence de Développement Touristique
SAHRIDJ Mellaïse	Pays Pyrénées Méditerranée

Excusé-es à la réunion

AUCLAIR Louis-Dominique	Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie
BATAILLE Marc	Arbre et Paysage 66
GAULT Anaïs	Initiation à la Forêt
LACQUEMENT Guillaume	Université Perpignan Via Domitia
MARITON Bruno	Centre National de la Propriété Forestière

À noter que le présent compte-rendu a pour but de retracer les principaux échanges de la réunion en complémentarité avec le support de présentation.

oooooooooooo

Mathilde GUITTET, animatrice de la Charte Forestière de Territoire, et Mellaïse SAHRIDJ, stagiaire au Pays Pyrénées Méditerranée accueillent les participants et présentent l'ordre du jour :

- ❖ Présentation des résultats du recensement et état d'avancement sur la vérification terrain
- ❖ Cadre pour l'approfondissement des arbres
- ❖ Retour sur la méthode de sélection et test de la grille au travers d'exemples
- ❖ Conclusion et perspectives

1. Présentation des résultats du recensement et état d'avancement sur la vérification terrain

Mellaïse SAHRIDJ présente les résultats du recensement qui s'est déroulé du 1^{er} mai au 31 juillet 2021 (cf. diapo 3 à 6). Il est rappelé que d'autres signalements peuvent être effectués au fil de l'eau a posteriori de cette période fixée au regard des contraintes temporelles liées à la durée de stage.

Ainsi, sur les 81 signalements reçus au 3 août 2021 (hors doublon et arbres situés en dehors du territoire), 55 arbres ont pu être visités sur le terrain par Mellaïse SAHRIDJ (cf. carte en diapo 7), ce qui a représenté environ 5 à 6 jours de terrain.

Ce point n'appelle pas de questions/remarques particulières de la part des participants.

2. Cadre pour l'approfondissement des arbres

Au regard du nombre important de retours reçus (et futurs - une base de données d'une cinquantaine d'arbres ayant notamment été envoyée par le Conservatoire d'espaces naturels Occitanie dans le courant du mois d'août), Mellaïse SAHRIDJ propose un cadre à discuter collectivement pour optimiser les arbres à approfondir (cf. diapo 8).

Après une vérification terrain systématique pour mesurer les arbres et prendre des photos, et ainsi confirmer les données des facteurs externes « visibles » (dimensions, impact paysager, etc.), il ressort une nécessité de présélectionner les arbres à approfondir sur les éléments demandant une recherche particulière chronophage : âge, historique, volonté du propriétaire public ou privé.

Cet approfondissement doit à minima comporter l'identification et la prise de contact avec le propriétaire - et le gestionnaire le cas échéant - ainsi qu'un échange spécifique avec la commune sur laquelle l'arbre est localisé.

Échanges au fil de la présentation entre les participants

Daniel BAUX souligne l'importance d'échanger avec la commune concernée. Une attention particulière doit être portée à la sécurité - il est en effet parfois nécessaire de couper des branches ou l'arbre entier en cas de risque pour les personnes ou les biens.

Serge PEYRE indique qu'il est important de pouvoir identifier les arbres pour lesquels une communication et/ou une valorisation seront possibles, et ceux pour lesquels ce n'est pas le cas (cette liste devant alors rester confidentielle au sein du comité de sélection). Il s'agit donc de connaître d'une part la volonté des propriétaires des arbres, et d'autre part, les possibilités d'accès. Tristan DREVET précise qu'une information claire devra être donnée aux propriétaires concernés sur les problématiques qui pourront se poser en cas d'ouverture au public de leur(s) arbre(s).

Tristan DREVET propose que la présélection des arbres pour l'approfondissement porte aussi sur l'objectif du propriétaire d'accueil ou non du public. Mathilde GUITTET indique que cette « donnée » ne sera connue qu'après le travail d'approfondissement qui inclut l'identification et la prise de contact avec le propriétaire.

Il est donc décidé de présélectionner les arbres à approfondir sur les critères suivants :

- Approfondir les arbres signalés dont l'observateur a coché le critère « historique »
- Vérifier la localisation des arbres et leur potentielle dimension sociale (ex. place de la liberté)
- Discriminer les arbres signalés au regard de leur accès et du domaine public ou privé
- Pré noter en comité les arbres au regard de la grille sur les quatre facteurs externes visibles

3. Retour sur la méthode de sélection et test de la grille au travers d'exemples

Mellaïse SAHRIDJ présente les différentes remarques remontées sur la grille de sélection des arbres durant l'été 2021 et les points encore à discuter collectivement (cf. diapo 9 et 10).

Échanges au fil de la présentation entre les participants

Concernant les deux propositions de modification en attente d'intégration, il est décidé après discussion, d'une part de **garder le critère « forme » à part du critère « rareté »** car ne ciblant pas les mêmes aspects et, d'autre part, de **mettre un bonus de 3 points pour une « fonction écologique particulière » sans rajouter l'aspect « domestique »** (pouvant correspondre à des fonctions agraires ou médicinales par exemple) car tous les arbres sont concernés.

Sylvie QUENOT indique que pour des personnes non forestières, il est difficile de se prononcer sur les critères d'âge et de dimension et qu'il serait pertinent d'avoir des éléments de comparaison par essence. Mellaïse SAHRIDJ explique que cela était prévu et qu'elle a essayé de faire l'exercice sans y parvenir, le peu de données existantes ne ciblant pas la région méditerranéenne. Il est alors proposé de **réaliser des tableaux à dire d'expert** (avec notamment les représentants du CRPF, de l'ONF et du CD66) sur la base des tableaux réalisés dans les Deux-Sèvres. Serge PEYRE indique que tous les arbres du Département sont caractérisés en termes d'essences, de hauteur et de diamètre – cette base pourrait également servir à titre comparatif.

Daniel BAUX souligne la difficulté de déterminer l'âge des arbres. On peut s'appuyer sur des photos anciennes ou encore des plans de gestion le cas échéant pour estimer des âges approximatifs.

Pour simplifier le travail de notation, Serge Peyre propose de **regrouper les classes correspondant aux notes 1 et 3**, qu'il est souvent difficile de départager. Cela conduirait à trois classes : critère inexistant, moyen ou exceptionnel. Cette proposition est validée par les participants et la grille sera modifiée en conséquence.

Sylvie QUENOT s'interroge sur la présence parfois de béton au cœur des arbres. Tristan DREVET explique que cela permet un renforcement des troncs creux et que cela est effectué pour des raisons sécuritaires.

Test de la grille de sélection sur des cas concrets

Il est ensuite proposé aux participants de tester la grille de sélection sur des exemples concrets pour affiner encore cet outil. Par mesure de discrétion, les notes attribuées aux cas étudiés ainsi que les différents commentaires ne sont pas intégrés dans le présent compte-rendu (téléchargeable en libre accès sur le site web du Pays).

Une première discussion s'ouvre en cas de désaccord entre les membres du comité de sélection sur le choix de la classe pour un critère donné. Il est décidé collectivement **de calculer alors la moyenne des notes attribuées** pour que cela soit plus représentatif de la diversité des avis (et non de prendre la note qui présente le plus grand nombre d'occurrence).

Il ressort qu'il reste relativement difficile de noter les arbres de part la subjectivité des critères, d'où l'importance d'avoir un comité de sélection dont les membres apportent une diversité de regards. De plus, malgré l'apport de diverses données et la présentation photographique de l'arbre en question (de près et de loin), il manque les sensations, l'ambiance ressentie lorsqu'on est sur le terrain. Si des visites sur site sont difficilement envisageables, l'application StreetMapView pourrait être utilisée pour permettre de voir les arbres et leurs contexte sur 360°.

Suite au test de la grille de sélection, il est convenu que la base de données des arbres remarquables fera apparaître les notes obtenues pour chaque critère et de mettre un code couleur en cas de note maximale (6) marquant un critère exceptionnel. La colonne précisant l'accès à l'arbre sera à bien expliciter. Enfin, il s'agira aussi de mettre en avant les thématiques à valoriser pour chaque arbre afin de faciliter ensuite les différentes possibilités de valorisation. Diverses pistes ont été évoqué avec des circuits en libre visite pour les arbres esthétiques et facilement visibles ou encore des circuits accompagnés par des guides comme ceux du PAHT ou du groupe de professionnels du sylvotourisme.

Il est également acté de **créer un deuxième bonus « enjeu patrimonial »** pour des arbres qui ne sont pas forcément remarquable en termes de forme, de dimension ou autre mais qui font partie du patrimoine d'une commune par exemple.

Au regard de l'ensemble des discussions, la grille de sélection a été modifiée pour intégrer les diverses modifications validées par les participants afin d'aboutir à une version définitive (document annexé au présent compte-rendu). Des adaptations à la marge pourront éventuellement être apportées le cas échéant lors des premières « vraies » sélections.

Il est rappelé qu'il est prévu que les éléments pour chaque arbre à étudier soit envoyés en amont aux membres afin qu'ils puissent pré noter les arbres et gagner ainsi en efficacité lors des réunions. L'ensemble des participants ont validé ce principe, étant prêts à faire ce travail préalable. A titre d'information, nous avons passé en moyenne 15 minutes par arbre test lors de la réunion (entre le temps de présentation, la discussion collective sur chaque critère et la notation finale).

4. Conclusion et perspectives

Pour conclure le stage de Mellaïse SAHRIDJ, il ressort que beaucoup de travail a été réalisé mais que la mission « arbres remarquables » demande d'être poursuivie. Mathilde GUITTET - en accord avec ses élus et sa direction - propose qu'un autre stagiaire soit recruté au 1^{er} semestre 2022 au sein du Pays Pyrénées Méditerranée afin de finaliser les vérifications de terrain, d'organiser la présélection des arbres remarquables, de réaliser l'approfondissement nécessaire auprès des propriétaires et des communes, et enfin d'animer la sélection des arbres tout en réfléchissant aux possibilités de valorisation (cf. diapo 17). L'ensemble des participants valide cette proposition.

En guise de conclusion, Mathilde GUITTET et Mellaïse SAHRIDJ remercient tous les participants pour ce moment convivial d'échange et de partage autour des arbres remarquables.

**Compte-rendu validé par
l'ensemble des membres du comité**